

**Décisions de la Commission Régionale Interclubs
Suite aux barrages du 6 mai 2018**

Division	Club	Remarques	Décision de la CRI	Recours possible
Barrages R1/R2	BCE 3	Rencontre BD - BCE3 : Maëlle Charles grillée pour jouer les barrages (plus de 3 rencontres en équipe 2)	WO sur SD1, SD2 et DD - 1 point de pénalité au classement général des barrages R1/R2 - Victoire de Dole 6-2	-
Barrages R1/R2	BCE 3	Rencontre BCE3 - ALC : Maëlle Charles grillée pour jouer les barrages (plus de 3 rencontres en équipe 2)	WO sur SD1, SD2 et DD - 1 point de pénalité au classement général des barrages R1/R2 - Victoire de Longvic 6-2	-